



Le fondamentalisme islamique en Afrique de l'Ouest : cas du Mali

Mémoire de géopolitique

Du Commandant Souleymane BAMBA

Dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'islam »

Sous la direction de Monsieur Bassam TAHHAN

Mars 2007

Fiche documentaire

1. Le fondamentalisme islamique en Afrique de l'Ouest : cas du Mali.
2. 2007_memoire_geop_fondamentalisme islamique en Afrique de l'ouest cas du mali_Bamba
3. Commandant, Armée de l'air, Bamba, Mali
4. 12 mars 2007
5. division D – groupe D1
6. mémoire de géopolitique
7. La diffusion de l'islam en Afrique de l'Ouest remonte à la période des grands empires. Le Mali comme ses voisins musulmans, a hérité d'un islam confrérique malikite marqué par les cultures locales. Cependant, avec la dégradation du tissu socio-économique, l'avènement du pluralisme politique et associatif et dans un contexte international marqué par une certaine stigmatisation du monde musulman, le fondamentalisme islamique se développe au Mali. Les menaces qu'il fait peser sur la stabilité nationale sont désormais prises en compte à travers des initiatives nationales et l'appui de partenaires extérieurs. Mais le caractère très social de « l'islam malien » semble être son principal atout.
8. islam, fondamentalisme, islamisme, mali, afrique de l'ouest

Sommaire

LA GENESE DE L'ISLAM AU MALI

- Les débuts de l'islamisation
- La période des djihads
- Les écoles coraniques et medersas
- L'avènement du fondamentalisme

LE DEVELOPPEMENT DU FONDAMENTALISME ISLAMIQUE

- Les écoles juridiques sunnites au Mali
- Les facteurs favorisant le développement du fondamentalisme
- L'émergence de nouveaux courants fondamentalistes et sectaires

LES MENACES POTENTIELLES ET LES PERSPECTIVES

- La dérive des écoles coraniques et le problème d'emploi des diplômés arabisants
 - Les principales revendications politiques des courants islamistes
 - La multiplication des organisations et associations islamiques
 - Les connections avec le Moyen Orient
 - Les perspectives

INTRODUCTION

Malgré l'apparition de l'islam très tôt en Afrique Subsaharienne (X - XIe siècle), il aura fallu attendre la moitié du XXe siècle pour voir les premiers courants effectivement fondamentalistes en Afrique de l'Ouest. Au cœur de cette Afrique, le Mali va jouer un rôle très important dans la propagation de l'islam à travers le continent. Cette islamisation, presque essentiellement pacifique, touchera d'abord les élites puis les communautés par l'intermédiaire des multiples confréries musulmanes. De la même manière, mais pas pour les mêmes raisons, le fondamentalisme touchera aussi une certaine élite en premier lieu, avant de gagner des couches de population plus modestes.

Au fait, qu'entend-t-on par fondamentalisme islamique, islamisme, et intégrisme ?

Le fondamentalisme est une conception traditionnaliste et rigoriste de l'islam. Le fondamentalisme islamique prône la pratique d'un islam n'ayant pas subi l'effet du temps, c'est-à-dire pratiquer l'islam comme à l'époque du prophète Mohamed (PSL)¹. Il se caractérise par la nécessité de se référer constamment à la source et la restauration de la grandeur de l'*Umma*². Le fondamentalisme vise donc d'abord l'islamisation de la société et non celle des institutions, d'où sa différence avec l'islamisme.

L'islamisme est selon Olivier Roy³ « un mouvement contemporain qui pense l'islam comme une idéologie politique », un courant de pensée et d'action en faveur de l'islamisation des institutions.

Quant à l'intégrisme, Bruno Etienne le définit comme étant « l'aspiration à résoudre au moyen de la religion tous les problèmes sociaux et politiques, tout en restaurant simultanément l'intégrité des dogmes ». L'intégrisme peut avoir des modes d'action pacifiques ou violents (cas des talibans en Afghanistan).

Le fondamentalisme est présent en Afrique de l'Ouest principalement sous forme de wahhabisme même s'il coexiste de nos jours avec d'autres courants comme la Dawa, « les pieds nus » et le N'ko.

Le Wahhabisme est né en Arabie Saoudite où il est doctrine d'état. Il porte le nom de son créateur Muhammad Abd al-Wahhab, un réformateur islamique du XVIIIe siècle.

1- Paix et Salut sur Lui, expression exigée par la sunna après chaque mention du nom du prophète ; mais pour des besoins de commodités, ce ne sera pas le cas pour les futures mentions dans ce texte.

2- Communauté des croyants musulmans

3- ROY Olivier, *Echec de l'islam politique*, Paris ; Collection Esprit / Seuil, octobre 1992.

Inspiré par le Hanbalisme, la plus rigoriste des quatre écoles juridiques de l'islam sunnite, le wahhabisme a fait son chemin jusqu'au Mali, en Afrique Occidentale.

Malgré son apparition tardive (fin de la première moitié du 20^e siècle) et malgré la prédominance d'un islam sunnite plutôt confrérique et d'inspiration malikite, le wahhabisme s'est développé en Afrique de l'Ouest en s'illustrant d'abord dans la lutte contre les confréries soufies et l'occupation coloniale. Il continuera de bénéficier de cet élan pendant la première décennie des indépendances avant de se retrouver souvent dans la ligne de mire des confréries et des pouvoirs politiques.

Les *wahhabiyyas* (appellation localement attribuée aux adeptes du wahhabisme au Mali) vont alors « s'adapter » aux réalités politiques, économiques et socioculturelles du pays, d'où la thèse suivante que ce mémoire tentera de démontrer :

Les menaces que le fondamentalisme islamique fait peser sur la stabilité des états d'Afrique de l'Ouest, ont généralement été jugées faibles voire inexistantes. Cependant, avec la dégradation du tissu socio-économique, l'avènement du pluralisme politique et associatif, et dans un contexte international marqué par une certaine stigmatisation du monde musulman, le fondamentalisme semble plutôt gagner du terrain au Mali. Faut-il pour autant craindre une évolution vers l'intégrisme politique ou une connexion avec les réseaux terroristes internationaux ? Quels sont les enjeux du fondamentalisme islamique au Mali ? L'existence d'un islam négro-africain marqué par des valeurs de tolérance et de solidarité qui caractérisent la culture malienne, semble constituer l'atout majeur contre les dérives islamistes.

Pour traiter cette problématique, le corps de cet article sera divisé en trois principales parties. La première partie portera sur la genèse de l'islam au Mali. Elle fera un aperçu historique sur les origines de l'islam au Mali pour aboutir à l'avènement du fondamentalisme islamique en passant par la période des djihads.

La deuxième partie va traiter du développement du développement du fondamentalisme à travers les facteurs culturels, socioéconomiques et politiques.

La troisième et dernière partie sera consacrée aux menaces engendrées par le fondamentalisme islamique, ses enjeux et perspectives. Parmi ces menaces il faut citer l'activisme politique des fondamentalistes, les connexions avec le Moyen Orient à travers la multiplication des associations et des financements arabes d'écoles et de mosquées, la présence du GSPC algérien et du mouvement Dawa dans le septentrion du Mali, traditionnellement instable.

I- LA GENESE DE L'ISLAM AU MALI

L'Afrique de l'Ouest est l'ensemble des pays situés entre le Maghreb au nord, l'Océan Atlantique à l'ouest et au sud et limité par le lac Tchad à l'est. C'est un ensemble de seize pays marqués par les colonisations française, britannique et portugaise. Mais bien avant la colonisation européenne, cette région a été celle des grands empires et royaumes parmi lesquels l'Empire du Ghana, l'Empire du Mali, l'Empire Songhay, l'Empire Toucouleur de El hadj Oumar Tall, les Royaumes Bambara, Peuls, Haoussa, Mossi et le Califat de Sokoto dans l'actuel Nigéria, pour ne citer que ceux-là. La plupart de ces entités ont été majoritairement musulmanes. C'est le cas de l'actuel Mali qui hérite de l'histoire et d'une partie du territoire et des groupes ethniques qui composaient l'empire du même nom.

1. 1- Les débuts de l'islamisation

Après avoir conquis l'Afrique septentrionale, les arabes ont compris très tôt l'importance des régions subsahariennes riches en or et ils vont lancer le commerce transsaharien. En raison de sa position géographique, située entre l'Afrique forestière au sud et le Maghreb au nord, et ouverte en même temps sur l'Océan Atlantique, le Soudan Occidental (actuel Mali) a connu très tôt l'islamisation depuis l'Empire du Wagadu ou Ghana (700-1075). En effet, à peine trente ans après la disparition du prophète, l'expédition de Ubayd Allah pénétra au Ghana en 734 et remporta une grande quantité d'or. De là naquit l'intérêt des marchands arabes et berbères pour l'or et la traite des esclaves sur ces nouvelles terres. En échange, le Wagadu recevait du sel, des dattes, des armes, des bijoux, et aussi l'islam par la volonté des commerçants prédicateurs ibâdites⁴. Ils convertiront ainsi leurs partenaires d'abord, puis les princes et les chefs. D'après le rapport final d'une étude réalisée en 2004 par le Dr Hamidou Magassa sur « Islam et démocratie en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali), lorsque Kumbi Saleh, la capitale du Wagadu fut détruite en 1076 par les Almoravides marocains, la ville comportait tout un quartier musulman avec plus de 12 mosquées. Et selon l'historien Ibn Khaldoun, le premier roi du Mali à se faire convertir à l'islam est Baramandama Keïta vers 1050.

Après l'Empire du Ghana, à l'apogée de l'Empire du Mali, Kankou Moussa Keïta, comme de nombreux rois du Soudan Occidental, fit son célèbre pèlerinage à La Mecque

⁴- Ibâdisme : Une des expressions modérées du khâridjisme, la seule qui subsiste encore de nos jours (en Afrique du Nord et dans le Sultanat d'Oman)

via Le Caire en 1325-1326, avec une suite de mules chargées d'or. De retour de la Mecque avec des savants dont Abou Ishak Ibrahim al-Sahili, poète-architecte d'Andalousie, il fit réaliser la mosquée de Djingaréïber à Tombouctou, encore lieu de culte et même de pèlerinage pour certains. Les principales villes du Mali étaient devenues de hauts lieux de culture fréquentés par des savants et étudiants venus de divers horizons.

Le développement de l'islam s'est poursuivi pacifiquement sous sa l'influence de la *qadiriya* dans l'Empire Songhaï sous le règne de l'Askia El Hadj Muhammad Touré (1493-1528). Le géographe andalou Al Bakri rapporte qu'une copie du coran faisait partie de toute cérémonie d'intronisation de souverain.

Cependant, l'association des pratiques païennes va donner naissance à un soufisme marqué de mysticisme assimilant souvent les marabouts à des magiciens. Cette situation va pousser les rois et sultans du Soudan occidental à envoyer des étudiants au Maroc, en Egypte et à Hidjaz en vue d'approfondir leur connaissance de l'islam. Parmi les plus célèbres étudiants soudanais de l'Université d'Al Azhar on peut citer : Mohamed Ben Mahmoud Ben Abi Baker Al Wankari al-Tombukti mais aussi Ahmed Baba, Mohamed Baghayogho et Mamoud Kati.

1.2- La période des djihads

Après la période propagation pacifique de l'islam, le début du XIX^e siècle voit se développer des guerres de conquête religieuse appelées djihad ou guerre sainte.

Dans l'islam traditionnel, l'appel au djihad est fait par une autorité reconnue par l'*umma* pour défendre la religion contre des non religieux ou infidèles. C'est un « concept propre à l'imaginaire politique de l'islam, censé introduire une coupure radicale : il dépasse la segmentation tribale par appel à l'*umma* et transcende les valeurs et le code tribal par appel à l'islam et à la charriât »⁵. Ainsi, le djihad d'El Hadj Oumar sera dirigé contre le colonisateur français mais aussi contre d'autres musulmans et peulhs de surcroît d'où son caractère doublement transcendantal. Pour illustrer ce propos, il faut noter ceci : l'un des premiers souverains à instaurer l'islam comme religion d'état (*Diina*) fut Sékou Amadou Boubou Barry, roi peulh du Macina en 1818. Mais son royaume sera conquis en 1862 lors du djihad proclamé par un autre peulh, toucouleur celui- là et de confrérie *tijaniyya*, El Hadj Oumar Tall.

⁵ L'échec de l'islam politique, Olivier Roy, p.192

A l'époque, les djihads sont donc menés sur au moins deux fronts : d'une part contre le colonisateur français et de l'autre contre les royaumes païens et leurs associés musulmans jugés « impurs ». L'islam se propage alors massivement tout en faisant face à la pénétration coloniale européenne grâce à des leaders comme Almamy Samory Touré, Mamadou Lamine Dramé, Cheick Hamallah et Firhoun. Ces derniers feront l'objet d'arrestations, d'assignation à résidence, de déportations et d'exiles forcés contribuant indirectement à leur popularité et accélérant le développement de l'islam au début du XX^e siècle.

Parallèlement aux djihads et grâce à l'impulsion donnée par les souverains musulmans comme Mansa Moussa, qui a fait venir de grands savants et des livres au Mali⁶, l'islam se propage aussi pacifiquement à travers les multiples écoles coraniques et medersas entretenus par les chefs de confréries et leurs disciples.

1.3- Les écoles coraniques et medersas

L'enseignement islamique communautaire s'effectue particulièrement au Mali dans diverses institutions comme les mosquées, les zawiya⁷, les écoles coraniques (écoles traditionnelles) et medersas (écoles modernes). Il a surtout lieu dans les mosquées où les fidèles accomplissent non seulement leur devoir religieux, à savoir les cinq prières de la journée, mais aussi leur information sur l'islam auprès des prêcheurs. Dans les mosquées dites sunnites, ce genre d'enseignement est bien organisé avec des maîtres qui dispensent des cours religieux aux fidèles regroupés en cercle d'étude. Avec les zawiya de la confrérie *tijaniyya* au Mali, les cours sont donnés de la même manière que dans les mosquées, à la seule différence que ces centres pour fidèles initiés constituent des lieux de retraite bien isolés.

- Les écoles coraniques

Les écoles coraniques adoptent un système d'éducation traditionnel essentiellement chargé de transmettre les valeurs de la religion musulmane. C'est la plus ancienne forme d'éducation communautaire étroitement liée à l'avènement de l'islam au Mali.

L'auditoire ne parlant pas arabe, l'objectif était juste de lui faire réciter par cœur les sourates du saint coran d'où l'appellation de « étude de l'aveugle » par certains. Le

⁶ http://www.histoire-afrique.org/printarticle.php3?id_article=164

⁷ Ce mot signifie « coin ». Il désigne un établissement soufi rattaché à une confrérie. La *zawiya* sert de résidence à une personnalité religieuse et à sa famille, de centre d'enseignement, de lieu de culte et de dévotion, et d'hôtellerie pour les voyageurs et les visiteurs.

procédé a cependant si bien fonctionné et continue d'ailleurs d'être pratiqué de nos jours, que les premiers autochtones formés verront la nécessité d'ouvrir leurs propres écoles. C'est ainsi que les villes de Tombouctou et Djenné connurent leurs premières écoles⁸. Les autres sciences religieuses et la maîtrise de la langue arabe suivront la mémorisation complète du coran par les élèves.

Un recensement partiel effectué par le Ministère de l'Education Nationale fait ressortir que des 127 252 élèves qui reçoivent l'éducation dans ces établissements scolaires à caractère religieux, 55 292 fréquentent les écoles coraniques et 71 960, les medersas. Ce chiffre représente 36,6% des effectifs de l'enseignement fondamental et il relèverait le taux de scolarisation du premier cycle de l'enseignement fondamental à 30%⁹.

- Les medersas

Créées selon le modèle européen, les medersas sont le prolongement colonial des écoles coraniques qui visait à supplanter l'autorité intellectuelle des chefs religieux résistants. Par peur de l'inconnu et une certaine méfiance, une partie des marabouts n'a pas accepté de transformer les écoles coraniques en medersas. La première medersa fut établie à Kayes, à l'époque, capitale coloniale du Soudan Français, proche du Sénégal et de la Mauritanie dont l'influence des ulémas dans la transmission de la culture islamique est manifeste dans cette zone.

Peu à peu, les cercles d'étude se transformèrent en établissements d'enseignement islamique moderne. C'est ainsi que deux grandes medersas virent le jour à Ségou dans les années cinquante : Sabil El Falah, littéralement « voie du salut » par Sa'd Oumar Touré et Sabil En Njahi Wal Falah, « voie de la réussite et du salut » par Aboubacar Thiam, deux illustres pionniers de la modernisation de l'éducation islamique au Mali¹⁰.

Il est essentiel de noter que les promoteurs de ces premières medersas ont compté sur leurs propres forces pour affronter les tracasseries administratives du pouvoir colonial avant d'avoir l'autorisation d'ouvrir ces établissements scolaires en langue arabe. Dans le contexte de la laïcité républicaine de l'enseignement, ils ont relevé le défi et réussi à jouer un grand rôle en faveur de la diffusion de l'islam dans la sous région. C'est à partir de ces medersas que la première génération des arabisants du Soudan Français, de la Cote d'Ivoire, de la Haute Volta (actuel Burkina Faso), de la Guinée et même du Libéria,

⁸ Dr MAGASSA Hamidou, *Islam et démocratie en Afrique de l'Ouest : cas du Mali*, Bamako ; 2005.

⁹ « L'enseignement islamique en Afrique Noire », Seydou Cissé, Edition l'Harmattan.

¹⁰ Cf. 8

poursuivront leurs études supérieures dans les pays arabes pour approfondir leurs connaissances.

A l'indépendance du Mali en septembre 1960, les ulémas et les promoteurs des medersas avaient cru que les champs leur seraient grandement ouverts pour pouvoir mener leurs activités dans une liberté totale parce qu'ils avaient contribué à la lutte pour accéder à la souveraineté nationale. Mais qu'elle ne fut pas leur déception lorsqu'ils se rendirent compte que le nouveau pouvoir s'employait à promouvoir la culture occidentale basée sur un enseignement laïc tout en instaurant les principes du socialisme scientifique. Ces nouvelles données ne s'accrochent ni avec les enseignements de l'islam, ni avec les coutumes et les traditions connues de la société malienne. Et les autorités de la première république n'ont pas appuyé la promotion de ces établissements à caractère islamique qu'ils considéraient opposés aux idées du socialisme d'état.

Avec la chute du régime socialiste en novembre 1968, commence le début de la phase fertile dans la vie des établissements d'enseignement islamique moderne. Le nouveau pouvoir a vite fait de nouer des relations avec le monde arabe à travers la mise en place d'une politique d'échange culturel et scientifique. Parallèlement, les barrières administratives par les procédures d'approbation technique et juridique furent levées au profit des promoteurs des medersas qui se sont vus accordés des facilités pour l'obtention de terrain et les permis de construire de ce genre d'établissement. C'est ainsi que l'on assista à l'éclosion d'une floraison de nouvelles medersas qui a permis à l'enseignement islamique de se répandre au Mali à grande échelle.

Face au nombre croissant des medersas, les autorités ont décidé en 1985 de transférer leur tutelle du Ministère de l'intérieur à celui de l'Education nationale à travers le Centre de promotion de la langue arabe (CPLA) devenu plus tard Division de contrôle et d'animation du système des medersas (DCASM). Les medersas représentent 15% de l'effectif scolaire du Mali, avec plus de 100.000 élèves en 1998.¹¹

L'enseignement de la langue arabe et de la culture islamique a bénéficié de plus d'intérêt auprès des autorités de la troisième république du fait du nombre croissant des arabisants (élèves et diplômés des universités du monde arabe) et de la donnée medersas, entités incontournables dans leur rôle traditionnel d'éducation islamique et surtout dans l'accroissement du taux de scolarisation au Mali. L'intérêt accordé à l'enseignement de

¹¹ Cf. 10

la langue arabe par cette république se manifeste à travers un certain nombre d'initiatives selon l'étude citée précédemment :

- Création du Département d'études et de recherche (DER) Arabe au sein de la Faculté des langues, des arts et des sciences humaines (FLASH) à l'Université de Bamako en 1993/1994. Ce département est annuellement accessible aux bacheliers des medersas après un concours d'entrée ;
- Ouverture de l'Institut de Formation Hégire à Tombouctou qui assure depuis 1997 la formation scientifique et pédagogique des élèves après l'obtention du Diplôme d'études fondamentales (DEF) arabe afin d'avoir les qualités nécessaires pour enseigner dans les écoles fondamentales après la sortie ;
- Insertion de l'enseignement arabe dans le programme de l'Institut universitaire de gestion (IUG) compte tenu de l'importance des échanges entre le Mali et le monde arabe ;
- Elaboration articulée de programmes et de méthodes d'enseignement des medersas et des écoles publiques pour une meilleure intégration des deux systèmes.

Les écoles coraniques et medersas participent donc activement à l'islamisation de la société malienne. Cette accentuation de l'islamité, même dans les milieux traditionnels, pose problème à tous les non-musulmans. Elle réduit progressivement cet espace de tolérance et d'acceptation réciproque qui faisait la caractéristique de l'islam africain pendant des siècles.

1.4- L'avènement du fondamentalisme

Pendant la période de pacification coloniale les chefs de confrérie *tijaniyya* pour la plupart d'entre eux, bénéficient du soutien et de la reconnaissance de l'administration française et jouent en retour le rôle de facilitateur entre l'autorité et les populations.

C'est dans ces conditions que les années 1940 verront le retour des universitaires d'Al-Azhar, originaires de l'Afrique Occidentale. Ils vont prêcher un islam intégral et réformiste opposé aux pratiques des confréries soufies (adoration de saints, servitude des disciples aux maîtres, superstition des chefs). Ce courant réformiste et fondamentaliste sera connu sous le nom de wahhabisme. Ses partisans sont appelés « *wahhabiyya* » ou les gens de la sunna ou encore « ceux qui prient les bras croisés sur la poitrine ». Ils se

reconnaissent facilement en ville rien qu'à leurs habitudes vestimentaires. Les femmes ainsi que les filles portent le hijab dès l'âge de sept ans.

Contrairement à l'islam traditionnel soufi, les *wahhabiyya* vont très vite se politiser. Ils créent une association pour défendre leurs intérêts auprès de l'administration française sous-régionale à Dakar. Cette association est l'UCM (Union culturelle musulmane) créée en 1953. On pouvait lire dans son statut : « l'UCM a pour but de combattre par des moyens appropriés, l'exploitation éhontée des charlatans, le fanatisme et les superstitions, en un mot de purifier l'islam en le débarrassant de toutes influences et pratiques corruptrices »¹². L'un de leurs multiples slogans était: « Nous sommes trois fois emprisonnés par le capitaliste, le marabout et le colonialiste ».

Avec la diffusion rapide du wahhabisme, la tension s'accroît avec les chefs de confréries soufies. C'est ainsi que des émeutes vont souvent éclater, dont celles de 1957 à Bamako et Sikasso qui feront plus de dix victimes tuées.¹³ Réformistes, les positions des *wahhabiyya* se radicalisent davantage et l'UCM traite plutôt avec les partis politiques progressistes de l'époque. Ils bénéficient ainsi de la popularité de ces derniers au lendemain des indépendances et gagnent du terrain.

En résumé, à cette époque, l'islam en Afrique de l'Ouest et plus précisément au Mali, est essentiellement sunnite à dominance confrérique et soufi. Le wahhabisme y fait son apparition comme seul courant fondamentaliste et réformiste. Il va alors se développer en s'opposant aux confréries traditionnelles principalement grâce à son idéologie moderniste et sa bonne organisation, contrairement à l'image rigoriste et traditionaliste que l'on se fait du hanbalisme dont il s'inspire.

II- LE DEVELOPPEMENT DU FONDAMENTALISME ISLAMIQUE AU MALI

2.1- Les écoles juridiques sunnites au Mali

Les quatre écoles juridiques sunnites sont représentées au Mali mais à des proportions diverses, principalement liées aux voies d'islamisation du pays.

- L'école chaféite

Son précurseur est Abou Abdallah Mohamed Ibn Idriss El Chafie (769-820 après JC), né à Gaza, dans les actuels territoires autonomes de Palestine. Selon cette théorie, le

¹² UCM : Association regroupant les wahhabiyya du Sénégal et du Mali, a appelé à voter non à la France au référendum de 1958.

¹³ Dr MAGASSA Hamidou, *Islam et démocratie en Afrique de l'Ouest : cas du Mali*, Bamako ; 2005.

consensus (*ijma*) des docteurs d'une période donnée sur une question précise vient en troisième position après le coran et la sunna tandis que le principe d'analogie est admis avec certaines réserves. Cette école est pratiquée par certains étudiants maliens qui ont effectué leurs études dans les pays arabes tels que l'Égypte et la Libye.

- L'école hanafite

Fondée par Abou Hanifa (702-767 après JC), né à Koufa, en Irak. Cette pratique admet le jugement personnel sous la forme du principe de l'analogie (*qiyas*), après le coran et la sunna. De même il admet le consensus de tous les érudits sur une question précise. Le rite hanafite a très peu d'adeptes au Mali.

- L'école hanbalite

Fondée par Ahmad Ibn Hanbal (778-855 après JC), né à Bagdad. Cette doctrine qui a recours au coran et à la sunna fait appel au jugement personnel (*ra'y*) en cas de force majeure. Il est essentiellement suivi au Mali par la tendance Salafiya (pionniers de l'islam) connu au Mali sous l'appellation de *wahhabiyya* comme signalé précédemment.

- L'école malikite

Son maître est Abou Abdallah Malik Ibn Anas (717-801 après JC), né à Médine (Arabie Saoudite). Il admet, après le coran et la sunna, la prise en compte du droit coutumier de Médine et ensuite celle de l'interprétation personnelle sous forme de consensus des ulémas. Cette école est la plus largement répandue au Mali depuis le début de l'islamisation. La supériorité numérique de ses adeptes est due à l'influence des pays du Maghreb, particulièrement le Maroc, pays des Almoravides, qui ont joué un grand rôle dans la propagation de l'islam en Afrique subsaharienne. En particulier il est à retenir que les confréries musulmanes les plus représentatives au Mali sont généralement malikites : *qâdiriyya* et *tijaniyya*.

2.2- Les facteurs favorisant le développement du fondamentalisme

Depuis son apparition il y a quelques décennies, le wahhabisme ou *wahhabiyya* au Mali, en tant que courant fondamentaliste et réformiste, conteste sérieusement l'islam traditionnel des ulémas. Il progresse rapidement dans la population musulmane confrérique traditionnelle grâce à certaines conditions spécifiques liées aux réalités culturelles, socio-économiques ainsi qu'au contexte international.

2.2.1- Les facteurs culturels

Les aspects culturels prennent une importance toute particulière quand il s'agit de l'islam africain et de l'implantation du fondamentalisme. Les *wahhabiyya* au Mali, appelés comme tel par leurs détracteurs sans qu'eux-mêmes s'en réclament sont des fondamentalistes. Ils rejettent toute autre référence en dehors du coran et de la *sunna*¹⁴ du prophète Mohamed, d'où l'appellation de « gens de la sunna ».

Les premiers *wahhabiyyas* ont fortement pesé sur l'arabisation de la société. Ils maîtrisaient parfaitement la langue et la culture arabes surtout pour ce qui est des diplômés des universités arabes et les premières générations d'immigrés revenant des pays du Maghreb et du *Machrek*. A côté de ceux-là, les commerçants nouvellement séduits par le nouveau courant réformiste vont aussi jouer un très grand rôle.

La poussée wahhabite sera plus importante dans les villes d'abord grâce au taux d'alphabétisation qui y est plus élevé que dans les campagnes. En effet, les gens sont séduits par la démythification des pratiques des marabouts et oulémas et cela d'autant plus que leurs interlocuteurs sont souvent les descendants de ces mêmes marabouts de retour des pays arabes. Leur discours est d'autant plus convainquant qu'ils maîtrisent parfaitement les deux cultures.

Les *wahhabiyya* se sont aussi inscrits dans la mouvance progressiste qui avait le vent en poupe au lendemain des indépendances d'où leurs succès auprès de la population intellectuelle citadine. L'administration coloniale s'étant souvent appuyée sur certains chefs de confréries pour gérer, ces derniers bénéficiaient en retour de sa reconnaissance. Cette image de complicité va continuer de ternir l'image de générations de marabouts.

De nos jours, l'avancée wahhabite gagne les campagnes aussi grâce au taux d'urbanisation élevé, le développement des moyens de communication, l'activisme des organisations humanitaires islamiques et la dégradation des conditions socioéconomiques.

2.2.2- Les facteurs socio-économiques

2.2.2.1- Le wahhabisme comme ascenseur social

Les *wahhabiyya* par leur maîtrise du milieu des affaires commerciales, des entreprises de service (agences de voyage aux lieux saints), sont mieux positionnés dans les centres urbains où ils disposent d'un poids économique et culturel certain. Ils vont alors constituer très vite un centre d'intérêt pour les autres catégories sociales compte tenu de leur réussite économique. Les mosquées wahhabites sont particulièrement fréquentées

¹⁴ Ensemble des traditions (*hadîth*) liées au prophète. La « profession de foi *qâdirite* » se place sous l'égide de la *sunna*, justifiant l'appellation tardive de « sunnite ».

dans les centres urbains grâce au pragmatisme de leurs imams. En effet, ces derniers se limitent à l'essentiel du rituel de prière comme prévu par la sunna afin de laisser les commerçants retourner vite à leurs affaires. De tels détails pratiques prouvent s'il en était besoin, la modernité de ces *salafistes wahhaiyya*.

Beaucoup de maliens sont aussi attirés par la solidarité dont fait preuve la communauté wahhabite en soutenant financièrement les moins nantis grâce à des prêts. Le wahhabisme constitue de ce fait un ascenseur social pour une bonne partie de ses adeptes.

La promotion des écoles et medersas contribue aussi à la notoriété des *wahhabiyya*. Ces établissements privés qui enseignent des disciplines scolaires à caractère principalement religieux jouent un grand rôle dans la propagation de l'islam au Mali surtout depuis les années 1970.

Cette période de développement du wahhabisme au Mali coïncide au fait avec la troisième et avant-dernière phase – selon l'analyse de Roberto Gritti - du développement du fondamentalisme islamique à l'échelle mondiale.¹⁵ C'est l'époque de l'explosion du phénomène et de sa pénétration et diffusion à l'échelle mondiale avec comme catalyseurs la victoire de la révolution iranienne en 1979 et la déclaration du *djihâd* contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Il faut noter cependant que le développement du fondamentalisme au Mali répond à d'autres réalités dont notamment l'activité des diplômés arabisants originaires du Soudan Français.

2.2.2.2 Les diplômés arabisants

Depuis la création de l'association al-Shubbân al-Muslimîn ou Subbanu par de jeunes musulmans réformistes en 1949, ces derniers n'ont cessé de peser sur la domination unilatérale des imams traditionnalistes.

Les diplômés arabisants vont prôner un islam exclusivement basé sur l'enseignement strict des quatre écoles juridiques sunnites mentionnées auparavant. De par leur formation et leur connaissance des différents vécus islamiques, ils concurrencent fortement les marabouts traditionnalistes tant sur le plan théologique que culturel.

En effet, par leur maîtrise de la langue et de la culture arabe, ils influencent la population musulmane locale qui associe encore l'arabe à quelque chose de sacré, réservé à une élite minoritaire. Pendant que les « jeunes » communiquent facilement, beaucoup de

¹⁵ GRITTI Roberto, « *Fondamentalisme et pluralisme dans les sociétés musulmanes contemporaines* » in PIGA Adriana, « *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara : entre soufisme et fondamentalisme* », Paris, Karthala, 2003.

marabouts, malgré leur expérience, ne parlent pas suffisamment bien arabe car ils ont souvent été formés sur place auprès de chefs confrériques soufis.

Sur le plan théologique aussi, les universitaires arabisants reprochent aux oulémas leurs pratiques ésotériques et occultes, considérées comme des innovations introduites dans la religion. Une bonne connaissance de la langue et de la culture arabes est nécessaire pour l'accès à la révélation coranique et la pratique de la prière rituelle.

En guise d'exemple, la prière du vendredi draine beaucoup de monde dans les mosquées mais la prêche traditionnelle ou *khutba*¹⁶ est faite encore en arabe dans la plupart des mosquées classiques pendant que les *wahhabiyya*, eux la traduisent systématiquement en langues nationales ou en français en fonction de leur auditoire.

De nos jours, le développement des voies et moyens de communication et l'instauration du pluralisme associatif permettent à la dynamique communauté wahhabite réformatrice d'être encore plus efficace. En effet, ils sont plus nombreux sur le terrain, se déplacent plus et profitent de toutes les nombreuses activités sociales au sein de la communauté musulmane pour faire des prêches, d'où l'appellation « d'islam des prêchers ».

Comme autres activités contribuant à la progression du wahhabisme au Mali grâce à l'action des diplômés arabisants, il faut citer : la création d'association de prêche, stations de radios FM, l'organisation de séminaires de sensibilisation et de formations de jeunes prêchers.

Les anciens universitaires arrivent aussi avec une certaine aisance financière grâce aux contacts qu'ils ont pu établir au cours de leur formation à l'étranger. A défaut de soutien local, c'est cet appui financier qui leur permet souvent de financer ou de gérer des projets de développement et d'assistance humanitaire. Ainsi, au-delà des centres urbains, on retrouve de fortes communautés wahhabites au niveau de certains villages et villes de l'intérieur du pays.

C'est une illustration du fondamentalisme néo traditionaliste qui prône une islamisation par le bas, même si les capitaux proviennent souvent du « pétro-islam » ou fondamentalisme de l'opulence saoudien. En effet, l'Afrique correspond d'une certaine manière à la zone grise de propagation de l'islam où le musulman doit appeler à la religion, au djihâd. Mais faut-il qu'il soit d'abord lui-même un « bon musulman ».

« Les licenciés d'Al-Azhar » vont axer leur action sur la promotion des medersas dont ils contrôlent très tôt la majorité représentant plus de 15% des écoles nationales.

¹⁶ Sermon que l'imam prononce avant ou après les prières de vendredi et des jours de fêtes musulmanes.

Mais par manque d'enseignement professionnel technique, la plupart de leurs diplômés sont destinés à une autoreproduction dans le commerce, l'enseignement dans les écoles medersas et les missions de prêches sur toute l'étendue du territoire dont la demande de ces services est croissante.

2.3- L'émergence de nouveaux courants fondamentalistes et sectaires

- La Dawā

Dawā veut dire « Appel ». Le Larousse le définit comme « Prédication, doctrine, mission ; organisation clandestine de propagande et de prise de pouvoir. »¹⁷

Au Mali, le nom « Dawā » renvoie inmanquablement à l'intégrisme et à l'islamisme étant donné le contexte général marqué par un islam sunnite, malikite dominé par les oulémas. La Dawā est alors souvent assimilée à une secte ou une sorte de nébuleuse. Elle est très présente dans les principales villes du Mali où elle gère généralement de grandes mosquées avec écoles et structures d'hébergement. Des prêches quotidiens y sont organisés par des prêcheurs locaux et souvent étrangers.

La Dawā se caractérise surtout par un prosélytisme très actif, l'idée étant d'appeler les musulmans à la meilleure pratique possible de leur religion comme le faisait le prophète et ses compagnons en son temps. Il est alors demandé aux adeptes de faire des sorties régulières en groupe pour organiser des prêches dans les mosquées qui les autorisent. Ces sorties ont des durées fixes de trois jours, une semaine, quarante jours, trois mois, un an et plus. Ils se déplacent ainsi de quartiers en quartiers, de villes en villes et même de pays en pays. Les rencontres majeures internationales ont lieu souvent au Pakistan ou en Inde où la Dawā est née.

Au Mali, ils organisent deux rencontres annuelles dont l'une à Bamako et l'autre dans une ville de l'intérieur. On y croise des prêcheurs venus de partout dans le monde. Quant aux adeptes ou auditeurs, ils sont de tous les milieux socioprofessionnels : fonctionnaires, commerçants, étudiants, artisans, chômeurs, intellectuels, analphabètes, pour ne citer que ceux-ci. Le financement proviendrait bien sûr des adeptes mais certains événements majeurs et travaux de construction de lieux de culte bénéficient sans doute de financements extérieurs, d'où des possibilités d'influences extérieures.

Le mouvement se défend de tout extrémisme au Mali, mais il y a eu souvent des échauffourées avec les populations locales et les forces de l'ordre lors des

¹⁷ *Les grandes dates de l'islam*, Robert Mantran, Larousse, Paris; 1990

regroupements. Il faut surtout signaler la présence de la *Dawa* au niveau de la population touareg dans certaines régions nord du Mali comme Kidal. Compte tenu des troubles qui ont longtemps perturbé ces zones sahariennes – troubles volontairement associés à la religion par certains protagonistes – le développement de la *Dawa* dans cette zone doit être suivi de très près afin que ce mouvement ne constitue pas un réservoir de recrutement pour les *salafistes*¹⁸ algériens et autres extrémistes étrangers.

- Le Chiisme

« Doctrine et pratique musulmanes se réclamant de Ali, cousin et gendre du prophète Mohamed »¹⁹. Malgré l'omniprésence de l'islam sunnite en Afrique et particulièrement au Mali, le chiisme aussi a fait son apparition et se développe. Il a été principalement introduit par la communauté libanaise ainsi que les ONG iraniennes. On peut ainsi noter l'existence d'un grand centre hospitalier iranien à Djikoroni, un quartier populaire de Bamako. Ce centre est accessible à toute la population et offre des services de qualité à un coût très réduit, d'où sa popularité.

Il faut aussi noter l'amélioration constante des relations officielles entre l'Iran et le Mali, surtout avec l'afflux d'investissements privés iraniens dans les domaines du bâtiment et de la mécanisation de l'agriculture. Les *wahhabiyya* maliens voient évidemment d'un mauvais œil ce développement du chiisme et sont prêts à le combattre, d'où des tensions supplémentaires.

- Le secte des « pieds nus »

A la base de ce mouvement fondamentaliste, on retrouve le wahhabisme.²⁰ C'est une secte créée au Mali vers la fin des années 1980. Elle est caractérisée par son refus de toute modernité, conduisant ses membres à vivre presque complètement en marge de la société. Cela entraîne comme ça été le cas partout ailleurs où des cas similaires se sont produits, des frictions avec les communautés voisines de leurs sites, ou des confrontations avec les autorités locales.

C'est ainsi que par deux reprises, le gourou même de la secte Cheick Ibrahim Kalil et plusieurs de ses adeptes seront jugés et condamnés d'abord pour l'assassinat d'un juge en 1998, puis pour l'agression en 2005 de l'équipe de vaccination et les forces de l'ordre

¹⁸ *Salafiyya* : « La voix des anciens ». Courant de retour aux sources né au XIXe s. en réaction à l'ossification de la pensée musulmane.

¹⁹ MANTRAN Robert , *Les grandes dates de l'islam*, Paris; Larousse, 1990.

²⁰ US Department of State, *Annual Report on International Religious Freedom for 1999*.

venues pour faire vacciner leurs enfants lors des Journées nationales de vaccination (JNV 2005)²¹.

Le gourou de cette secte est un jeune adulte qui, recalé au baccalauréat, s'isole en campagne pour réapparaître plus tard, auréolé d'une « révélation divine ». Il crée ainsi sa secte dite des « pieds nus ».

Comme pour la plus part des musulmans maliens, les *wahhabiyya* considèrent les « pieds nus » comme un mouvement purement marginal et rétrograde, constitué d'illuminés. Mais l'esprit de tolérance qui est omniprésent chez les populations maliennes en général fait que le mouvement est plutôt vu avec curiosité au lieu de l'hostilité ou même la persécution que l'on pourrait constater ailleurs dans des cas similaires.

Il faut cependant signaler que le mouvement se développe surtout en milieu rural et agricole où le taux d'alphabétisation est le plus bas du pays. Leur idéologie est basée sur le refus catégorique de toute modernisation. Les adeptes se caractérisent par leurs habits en cotonnades, ils ne portent pas de chaussures, n'utilisent pas les moyens de transport ordinaires et se nourrissent au naturel.

Au-delà de cet aspect « ludique » de leur secte, les « pieds nus » professent un islam fondamentaliste traditionnaliste, mais aussi africaniste (avec un minimum d'apport culturel arabe). Ce qui pose d'une certaine façon la possibilité de pouvoir être musulman et sans être arabe²². Le mouvement N'ko qui se développe dans une bonne partie de l'Afrique Occidentale en est une autre illustration.

- Le N'ko

Le N'ko fait partie de ces mouvements qui visent à préserver la spécificité « négro-africaine » au sein de la communauté musulmane. C'est initialement un alphabet destiné à transcrire la langue malinké, mais il deviendra par la suite un mouvement d'affirmation identitaire et d'inspiration prophétique implanté dans la plupart des pays d'Afrique Occidentale qui abritent des populations mandingues notamment en Guinée, au Mali et en Cote d'Ivoire. Mais du fait de l'immigration, des adeptes du N'ko se retrouvent aussi bien en Europe que dans le Maghreb et le Machrek.

²¹ http://www.essor.gov.ml/jour/cgi-bin/view_article.pl?id=13857

²² Jean-Loup Amselle « Peut-on être musulman sans être arabe ? A propos du N'ko malinké d'Afrique de l'Ouest » dans Adriana Piga, *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara : Entre soufisme et fondamentalisme*, Paris; Karthala, 2003

Le fondateur du N'ko est Souleymane Kanté, un malinké guinéen né en 1922 et décédé en 1987. Comme tous les Kanté, ses héritiers le font descendre de la lignée de Soumaoro Kanté, illustre empereur du Sosso et légendaire adversaire de Soundiata Kéïta, son vainqueur et fondateur de l'Empire du Mali. Après une enfance somme toute normale pour l'époque, marquée par l'école coranique, Souleymane Kanté entreprend d'être marabout et sillonne la sous-région notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana dès la mort de son père en 1941. Il apprend le français et l'anglais et se lance dans la transcription des langues africaines en commençant par le Malinké.

Devant les difficultés de cet exercice, il serait pris d'une véritable révélation le 14 avril 1949 et créa l'alphabet N'ko qui s'apparente à l'arabe puisqu'on le lit de droite à gauche et à l'alphabet latin aussi car comprenant vingt six lettres composées de consonnes et de voyelles.²³

Dès lors, Souleymane Kanté traduira de nombreux ouvrages dans des domaines aussi variés que la pédagogie, l'histoire, le droit et l'islam. Dans ce dernier domaine il faut surtout retenir sa traduction du coran en malinké et ses travaux en pharmacopée ou médecine traditionnelle.

De 1977 à 1982, il réside au Mali et parvient à former de nombreux disciples qui sont devenus des cadres de l'Association N'ko.

Aujourd'hui, même si le N'ko est présent presque partout au Mali, son action est principalement centrée sur les villes où l'association fait de l'alphabétisation et initie à la pharmacopée traditionnelle. Elle fait beaucoup de prosélytisme islamique basée sur les travaux de son fondateur sur l'islam.

Pour ce faire, l'association entretient paradoxalement des relations soutenues avec l'Université d'Al-Azhar en Egypte grâce à la présence d'une forte communauté ouest-africaine au Caire. Cette relation est d'autant plus paradoxale que l'anti-européanisme et l'anti-arabisme sont des traits caractéristiques du mouvement N'ko au même titre que son affirmation identitaire pan-malinké. La traduction du coran en malinké à travers l'écriture N'ko, constitue pour les héritiers de Souleymane Kanté un formidable outil de prosélytisme islamique et la preuve de l'existence d'un islam négro-africain.

III- LES MENACES POTENTIELLES ET LES PERSPECTIVES DE STABILITE

²³ Cf.11

3.1- La dérive des écoles coraniques et le problème d'emploi des diplômés arabisants

3.1.1- La dérive des écoles coraniques

L'école coranique est le cadre traditionnel d'apprentissage de la religion au Mali. Le contrat tacite entre maître et parents d'élèves se résume en ceci : le maître se charge du logement, de la santé et de l'éducation morale, affective et intellectuelle de l'élève pendant que ce dernier doit mémoriser le coran, s'initier à la prière et travailler pour le maître.

Mais dans un contexte d'urbanisation galopante et de précarité économique, cet échange tourne facilement à l'exploitation de l'élève contraint à la mendicité. Ce phénomène est particulièrement frappant de nos jours dans toutes les grandes villes du Mali.

En effet, l'une des grandes dérives actuelles des écoles coraniques est d'inciter leurs jeunes élèves à la mendicité dans les centres urbains ou en les exploitant comme main d'œuvre agricole sur les périmètres rizicoles de l'Office du Niger ou dans les plantations en Cote d'Ivoire. L'UNICEF indique dans son rapport sur la situation des femmes et des enfants au Mali en 2001 que les acteurs de ce trafic bénéficient de complicités à différents niveaux tout en fonctionnant en réseaux.

3.1.2- Le problème d'emploi des diplômés arabisants

Avec la fin du recrutement systématique de tout diplômé dans la fonction publique et compte tenu de l'étroitesse du marché privé de l'emploi, les gouvernements successifs de la troisième république²⁴ sont confrontés à la création des conditions d'exercice d'une activité professionnelle pour les demandeurs d'emploi.

En ce qui concerne les jeunes diplômés en arabe après des études secondaires, universitaires et postuniversitaires, la recherche d'un emploi sur le marché du travail demeure une totale inconnue dans un pays où la langue officielle est le français. Le seul département qui recrute périodiquement cette catégorie de jeunes reste le Ministère de l'Education Nationale pour qu'ils enseignent l'arabe dans les écoles publiques.

Ceux qui n'ont pas eu la chance de trouver un emploi dans une ONG arabe implantée au Mali ou d'avoir un contrat de prêche avec le Ministère des Affaires Islamiques de l'Arabie Saoudite ou de l'Association mondiale de l'appel islamique de Libye, se

²⁴ Le troisième changement constitutionnel majeur depuis l'indépendance du Mali en 1960 est intervenu en 1991, suite aux soulèvements populaires du 26 mars 1991 entraînant la chute du régime du Général Moussa Traoré (deuxième président du pays).

reconvertissent dans les activités du petit commerce ou la création des agences de voyage pour l'organisation du pèlerinage et de l'*Umra*²⁵ dans les lieux saints de l'islam. Les lycées privés qui prolifèrent actuellement au Mali sont aussi des débouchés pour enseigner l'arabe en tant que langue vivante.

En revanche, les bacheliers en arabe formés sur place n'arrivent presque plus à approfondir leur connaissance par manque de bourses étrangères, ni à trouver un emploi public ou privé par ce qu'ils n'ont pas bénéficié d'une formation professionnelle. Il n'existe aujourd'hui à Bamako qu'un seul institut de formation professionnelle pour les arabisants. Cet institut délivre le Brevet de Technicien et le Certificat d'Aptitude Professionnelle dans la filière Formation Technique et Informatique.

La question de l'emploi des diplômés arabisants a trois dimensions : - le manque ou la faiblesse d'une politique de l'éducation nationale harmonisée entre les promoteurs de medersas et d'écoles en français afin de lever la barrière de langue pour les diplômés ;
- le problème de formation professionnelle dans les pays arabes (Arabie Saoudite, Tunisie, Libye ou Egypte) de jeunes étudiants obligés de faire des études de religieuses (théologie) ou de langue arabe, faute d'accord entre l'état malien et ces pays ;
- l'inorganisation propre des jeunes diplômés sur le marché du travail au Mali. La barrière linguistique entre les langues française et arabe dans le contexte économique du Mali est le principal obstacle à l'insertion professionnelle des sortants des medersas. L'élargissement des relations internationales par la mondialisation des échanges culturels et linguistiques est aussi une opportunité pour toutes les spécificités identitaires dans laquelle les arabisants maliens pourraient définir un nouvel espace professionnel.

3.2- Les principales revendications politiques des courants islamistes

Elles tournent principalement autour de quatre thèmes, diversement accentués selon les tendances :

- L'état doit positivement instaurer un climat où les valeurs islamiques puissent s'épanouir. Il doit favoriser ainsi la vie de la communauté musulmane, soutenir la foi des musulmans et l'accomplissement de leur devoir religieux : imposer des horaires de travail adaptés, imposer une certaine retenue durant le Ramadhan, apporter de l'aide pour la construction de mosquées, assurer l'organisation décente et sécurisée du pèlerinage, la séparation des sexes dans les lieux publics, les transports, les écoles, etc.

²⁵ Pèlerinage mineur à la Mecque.

- L'éducation islamique doit être prise en compte par l'Etat à travers le renforcement de l'enseignement de l'arabe, la reconnaissance des medersas, l'intégration des diplômés des universités islamiques, l'enseignement religieux musulman dans les écoles publiques.

Notamment l'Association des étudiants musulmans (AEMM) exerce une forte pression pour établir une filière arabophone à l'Université du Mali.

- Une place plus grande doit être faite à la législation islamique dans le nouveau « Code de la famille ». Dans ce débat brûlant un compromis semble avoir été trouvé entre les religieux musulmans et les associations féminines qui, elles, aspirent et luttent pour la complète égalité des sexes sur le plan juridique.

- La mise en question croissante de la laïcité de l'Etat

Ce grand débat d'actualité met en évidence le dualisme juridique (droits coutumiers et modernes) qui traverse tout le corps social malien, notamment celui de la famille et du statut de la femme. Sujet de droit non reconnu par le coutumier, la malienne peut encore être donnée en mariage sans son avis. L'homme est le chef de famille et la mère ne décide pas de la destinée des enfants parce qu'elle-même peut devenir l'épouse des frères et cousins de son mari défunt. Malgré sa qualité de sécurité sociale voulue pour la femme et l'enfant, l'institution de la polygamie et du lévirat consacre pour des raisons de croyance culturelle la domination des hommes. Et dans les coutumes d'inspiration islamique, la femme a vocation à succéder mais les veuves ne reçoivent qu'un huitième contre un quart pour le veuf. Aux filles, il est accordé la moitié de la part du garçon.

Par ailleurs, les dispositions constitutionnelles de la République du Mali proclament l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction de sexe ou de religion. Au niveau politique, les réformes démocratiques en cours tendent ainsi à intégrer la pleine capacité juridique des femmes, notamment dans le droit de la famille, les modes de successions ou l'accès à des postes électifs et administratifs. Entre tradition et modernité, pratiques locales et exigences de la communauté internationale, l'espoir d'une réforme transversale réussie, par l'état et les organisations de la société civile, dépendra de l'intelligence juridique et du rapport de forces participatives contre toutes les formes d'exclusion, anciennes et nouvelles.

3.3- La multiplication des organisations et associations islamiques

Soumises aux dispositions de la Loi N° 038 AN RM du 05/08/2004 relative aux associations, les organisations islamiques maliennes se répartissent en deux grandes catégories : les nationales et les internationales. Quand elles sont à vocation humanitaire et quelque soit leur dimension, elles jouent un rôle non négligeable dans l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité du pays par la réponse qu'elles apportent aux besoins alimentaires, sanitaires et spirituels des bénéficiaires.

Les organisations islamiques nationales évoluent sous forme d'associations bénéficiant de l'appui technique de l'état malien et du soutien financier et actif de leurs adhérents et des sympathisants. De ce point de vue, il conviendrait de les classer en associations ou groupements défendant un certain nombre d'intérêts se fondant sur les propres efforts de ses membres (autofinancement interne) et éventuellement, sur des aides externes. Ce dernier aspect est entrain de gagner en importance compte tenu de l'influence du « pétro-islam ». Les principales organisations enregistrées sont les suivantes d'après des données du Ministère de l'intérieur publiées en 2004 :

- L'Association Malienne pour l'unité et le progrès de l'islam (AMUPI), créée en mars 1981, sous la 2^e République (parti unique), la seule reconnue par l'état jusqu'aux événements marquant l'avènement du multipartisme, le 26 mars 1991²⁶.
- Le Hezbollah, organisation musulmane créée à la fin des années 1980, active dans la dynamique des associations politiques qui ont lutté contre le système de parti unique et triomphé le 26 mars 1991.
- L'Association islamique pour le salut (AISLAM) qui a vu le jour trois mois après le 26 mars 1991, regroupe des intellectuels arabophones et francophones. Elle œuvre pour la réforme sociale à la lumière de l'islam. Cette association réussit à construire plusieurs mosquées, notamment dans les camps militaires ainsi que l'aménagement de lieux de prière dans beaucoup d'écoles gouvernementales. Elle finit par créer une radio privée d'obédience islamique « Radio Dambé », pionnière en matière d'appel islamique.
- La Ligue des Prêcheurs du Mali, de tendance wahhabite, créée pour coordonner les activités des prêcheurs issus des universités du monde arabe et harmoniser les efforts tendant à promouvoir le *salafisme*. Elle organise des séminaires à l'intention des prêcheurs ainsi que les projets de bienfaisance au profit des personnes en difficulté.
- L'Association malienne de la jeunesse musulmane (AMJM) est le rassemblement des jeunes musulmans du pays pour l'offre d'efforts personnels dans le domaine de l'action

²⁶ Soulèvements populaires du 26 mars 1991 entraînant la chute du régime du Général Moussa Traoré (deuxième président du pays).

islamique. L'AMJM est connue pour l'organisation de séminaires, des sessions de formation et de caravanes de prêches.

- La Ligue des élèves et étudiants musulmans du Mali (LIEEMA) se fixe comme objectifs de défendre les idéaux islamiques dans les lycées et universités du Mali (construction de mosquées dans ces établissements publics) tout en œuvrant à conserver les aspects positifs des us et coutumes de la société malienne. Elle organise des conférences et des séminaires de longue durée de formation et d'information sur l'islam pendant les vacances universitaires. Pour ce faire elle a des démembrements dans toutes les grandes villes du Mali.

- Le Cercle de réflexion et de formation islamique au Mali (CERFIM) est la structure de référence des intellectuels et cadres de l'administration publique et des entreprises privées. C'est un forum de débats publics qui s'engage sur les thèmes d'actualité nationale ou internationale comme la mondialisation ou les attentats du onze septembre aux Etats-Unis.

- L'Union nationale des femmes musulmanes (UNAFEM) s'est donnée pour tâches, la défense de la femme musulmane dans le cadre de la laïcité considérée comme risque d'irrégiosité. Dans les quartiers de Bamako, de nombreux regroupements associatifs de femmes proposent à leurs membres un minimum d'instruction islamique. Elle s'est illustrée en pesant de tout son poids de lobbying pour le report de la relecture du Code des Personnes et de la Famille par les pouvoirs publics tout en gardant une position autonome sur la question de l'excision des filles qui est un sujet brulant au Mali.

- L'Union nationale des medersas arabo-islamiques du Mali (UNMAIM), créée en 1997, regroupe tous ceux qui œuvrent à la promotion de l'enseignement islamique en rapport avec la professionnalisation scientifique et technique. C'est le principal partenaire pédagogique privé du Ministère de l'éducation nationale pour l'intégration progressive du cursus religieux à tous les cycles des écoles classiques.

- La Ligue des imams et érudits pour la solidarité islamique au Mali (LIMAMA) créée en 1995, actuel porte-étendard de la lutte pour la reconnaissance du mariage religieux.

- La Coordination des associations islamiques, créée en 1992, en réaction contre le monopole associatif de l'AMUPI.

- Le Haut conseil islamique du Mali (HCIM), issu des « journées de réflexion sur les questions religieuses » tenues à Bamako en septembre 2000, il est l'autorité suprême de coordination de toutes les associations islamiques. Le HCIM est géré par 3 instances

(congrès, conseil national et conférence nationale des oulémas) et 2 organes (commission nationale de contrôle et bureau exécutif national). Présidé par Thierno Hady Boubacar Thiam, son Bureau exécutif national est composé de 33 membres, dont 4 femmes qui ne peuvent être membres dirigeants d'un parti politique selon l'article 12 du statut et Règlement Intérieur. Le préambule de ce document justifie la création du HCIM pour entre autres (art.7) : assurer et préserver l'union des musulmans, sauvegarder et faire respecter les intérêts supérieurs et principes fondamentaux de l'islam en condamnant la violence gratuite, établir et renforcer les relations de bonne compréhension, de tolérance et de coopération avec des organisations religieuses monothéistes autres qu'islamiques au Mali et à l'étranger.

Sur la liste indicative de 106 associations islamiques du Mali enregistrées en 2000 par le MATCL²⁷, il est à noter que 66% ont leur siège social à Bamako, 14% sont des associations de quartier, 14% des associations de femmes, 6% des associations de jeunes et 14% des associations qui siègent dans les chefs lieux de région ou de cercle (Mopti, Sikasso, Kayes, Gao et Touba/Banamba). 7% sont internationales en ce sens qu'il s'agit d'associations de pays arabes, enregistrées et opérationnelles au Mali et ailleurs dans le monde. Le fait que 95% de ces associations maliennes aient été créées après le 26 mars 1991 témoigne de l'intérêt rendu manifeste d'une part, pour la mise à profit de l'élargissement des libertés démocratiques et d'autre part, pour la religion islamique. Sur les 5% restant, trois associations sur six avaient fait l'objet de mesures administratives de suspension et de rejet en 1971, 1975 et 1985, donc avant l'avènement de la troisième république.

3.4- Les connections avec le Moyen Orient

3.4.1- Les financements arabes

L'état malien entretient de bonnes relations de coopération multilatérale avec des structures comme l'OCI et la Banque islamique de développement (BID) et bilatérale aussi avec des pays comme l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Iran et la Libye. En plus de l'appui pédagogique avec des constructions de médersas et de mosquées, ces pays interviennent dans l'assistance médicale, l'aide d'urgence et le financement des projets de réalisations d'infrastructures publiques.

²⁷ Données officielles du Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales (MATCL).

Pour la réalisation de certains projets d'éducation et d'infrastructures, la communauté musulmane malienne établit des relations personnalisées de partenariat technique et financier avec diverses organisations islamiques et contributeurs privés des pays du Golfe (Arabie Saoudite et Koweït), du Maghreb (Egypte, Maroc, Libye) et de l'Iran.

- Les ONG internationales

Elles sont nombreuses mais seule une dizaine d'entre elles ont un bureau au Mali. Une bonne partie est financée par le Royaume d'Arabie Saoudite parmi lesquelles : Al Mountada, Organisation internationale du secours islamique, Association mondiale de la jeunesse islamique, ONG pour appui aux mosquées et aux projets de bienfaisance. Les autres sont soit libyennes, soudaniennes, britanniques et Koweïti.

Elles ont des objectifs similaires qui vont de la diffusion de l'islam et de la culture arabe, à la lutte contre les courants d'opinions et pratiques opposés à l'islam, la promotion des valeurs islamiques de tolérance de solidarité et d'entraide et la lutte contre la pauvreté.

Leurs domaines d'action sont entre autres la construction de mosquées, la promotion de l'islam à grande échelle, l'enseignement et la promotion de la langue arabe au Mali, l'aide aux prêcheurs, la protection des orphelins et exclus sociaux et la réduction du problème du chômage.

Cependant, différents problèmes inhibent l'efficacité de ces ONG sur le terrain : absence de coordination, faiblesse des critères de recrutement, peu de crédit accordé à la compétence et à l'expérience des employés locaux, sur-médiatisation des actions humanitaires au détriment d'autres priorités locales. Il faut aussi noter que quand ces ONG sont infiltrées par des groupuscules extrémistes, elles constituent de sérieuses menaces pour la stabilité du pays compte tenu de leur influence sur les populations bénéficiaires de leurs services.

3.4.2- L'arc de l'intégrisme

C'est un vaste territoire qui traverse le désert du Sahara d'est en ouest. Il a été qualifié de « nouvel Afghanistan » par le New York Times du 28 mai 2004. C'est une zone très peu fréquentée que les pays concernés ne veulent ou n'arrivent pas à contrôler.

Dans son rapport du 30 juillet 2004, l'*International Crisis Group* déclarait qu'un nombre considérable d'éléments venus du Pakistan et d'Afghanistan s'étaient répandus dans la région, tout spécialement dans le nord du Mali, en vue de le « talibaniser ».²⁸

²⁸ SPITAELS Guy, *La triple insurrection islamiste*, Courtry ; Fayard, Ed. Luc Pire, 2005

C'est l'une des raisons qui poussent aujourd'hui les Etats-Unis à s'intéresser de près à la région à travers notamment l'installation d'une base en Mauritanie dans le cadre de leur initiative « Pan Sahel ». Cette initiative aurait justement pour but d'empêcher la constitution d'un « nouvel Afghanistan ».

Il faut aussi signaler la présence d'éléments du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien qui s'est déjà illustré par l'enlèvement d'otages européens libérés à Kidal, au Mali en été 2003. Cette présence du GSPC au Nord-Mali est d'autant plus gênante que le pays traîne pratiquement depuis son indépendance une rébellion arabo-touareg récurrente dans la même région. Le problème est vraiment d'actualité car il y a eu tout récemment, en novembre 2006 des accrochages entre des éléments du GSPC et un groupe d'insurgés, constitué d'anciens rebelles touaregs intégrés dans l'armée malienne. La situation est bien complexe car l'Algérie assure en même temps la médiation entre le gouvernement malien et les insurgés.

Cette situation d'insécurité et d'instabilité aggrave la précarité qui entraîne encore plus de jeunes vers le banditisme et l'intégrisme religieux. Cela se répercute encore sur le développement de la région avec augmentation du nombre de chômeurs, d'où le cercle vicieux. Il faudrait ajouter à ce tableau, la présence de la da'wa, très active dans la zone, notamment à Kidal depuis quelques années. Ce mouvement étant soupçonné de lien avec Al Qaeda, intéresse particulièrement les américains.

Ainsi, à la fin du programme ACRI²⁹ destiné à moderniser les forces armées africaines pour leur participation efficace aux opérations de maintien de paix sur le continent, les Etats-Unis ont lancé le concept ACOTA³⁰ en 2002. Ce nouveau concept fait porter ses efforts sur l'entraînement offensif, notamment celui des unités régulières d'infanterie et de petites unités créées sur le model des forces spéciales ainsi que sur l'adaptation à un environnement hostile.

Les forces africaines devraient bénéficier par la même occasion d'armements légers constitués de fusils d'assaut, de mitrailleuses, de mortiers, etc. L'ACOTA doit agir en liaison avec des centres de formation militaires du *Joint Combined Arms Training System*, dont le premier a été ouvert à Abuja, au Nigeria, en novembre 2003³¹.

Par ailleurs, la présence navale américaine dans le Golf de Guinée et l'importante base permanente à Djibouti, donnent une image de l'engagement et des initiatives

²⁹ *African crisis response Initiative* ou Initiative de réponse aux crises africaines.

³⁰ *African contingency operations training assistance*

³¹ *Le Monde diplomatique*, juillet 2004

américaines en Afrique dans le cadre de la lutte contre les menaces terroristes islamistes. On peut bien sûr se poser la question de savoir les vraies raisons de cet engagement soudain et important des Etats Unis en Afrique surtout quand on prend en compte la création future d'un commandement unifié africain détaché de EUCOM (Commandement Européen).

3.5- Les perspectives

3.5.1- L'islam comme facteur de stabilité

En certaines localités du Mali, il arrive à présent que des animistes, des musulmans et des chrétiens se retrouvent individuellement concernés, pour des raisons de solidarité de voisinage, par les mêmes cultes agraires sous forme d'association de classe d'âge. Les membres de ces mutuelles villageoises interviennent pour labourer le champ d'une personne en difficulté mais ils offrent aussi selon les rites des croyances ancestrales un animal à immoler pour la fécondité de la terre à la veille des saisons de pluie. Ce syncrétisme religieux veut que les musulmans égorgent leur bête à domicile tandis que les animistes le font sur l'autel.

Au niveau communautaire, les associations de chasseurs thaumaturges, le culte des jumeaux ou la vénération d'un arbre protecteur sont devenues des manifestations interconfessionnelles qui ne sont pas à défendre d'un strict point de vue monothéiste. Parce que l'islam s'adresse à la qualité du cœur de chaque croyant, au calme et à la patience du savant ou chercheur de vérité, loin d'être une banalité moralisante et paternaliste à l'égard de l'autre, la tolérance est en fait une épreuve de foi qui permet d'apprécier autant la sincérité du croyant que celui du mécréant. En ce sens, la tolérance est largement admise ici comme la part de risque tentation que chacun gère librement selon son droit à l'égarement ou à la bonne conduite.

Entre les rites et les diverses tendances d'interprétation de l'islam au Mali, il y a plus une différence de forme que de fond si l'on fait référence aux ressources d'adaptation puis d'adoption des courants religieux. Il apparaît qu'en dehors des foyers de diffusion des confréries identifiées dans certaines localités, de nombreux musulmans maliens n'appartiennent à aucun rite précis. Selon Thierno Hadi Oumar Thiam³² il y aurait même eu une tentative d'instaurer une nouvelle tendance religieuse consistant à faire la synthèse des quatre écoles juridiques au cours des années 70 et 80.

³² Prêcheur et auteur malien d'ouvrages en français et en arabe dont « *L'islam au Mali, pays laïc* ».

Toutefois, cette recherche générale de l'harmonie et de la quiétude entre toutes les confréries et sectes musulmanes du Mali génère aussi des conflits localisés plus ou moins violents. La réalisation des mosquées et la titularisation au poste de l'imamat sont les deux motifs les plus cités dans la montée de la tension au sein de la communauté islamique malienne. Comme par prétexte, ces deux sujets incontournables dans la gestion de l'islam cristallisent tous les effets cumulatifs de la lente, corrosive et très vieille querelle d'école théologique sur la fidélité ou la non-fidélité à l'unité de Dieu.

Pour mieux construire la concertation et cultiver l'esprit de tolérance, il existe dans chaque diocèse de l'église catholique une commission chargée de gérer les relations avec les musulmans. Toutefois, des incompréhensions, voire des frictions peuvent apparaître comme ce fut le cas de certains secteurs islamiste et de l'AMUPI publiquement opposés à la tenue au Stade Hippique de Bamako de la campagne d'évangélisation des Eglises Evangéliques Protestantes avec le Révérend Brooke au début des années 1990. Cependant, pour faire face aux situations de crise et de tension sociale à l'échelle nationale, la Commission de Médiation entre l'AMUPI, l'Eglise Catholique et Protestante sert de cadre de concertation. Cette commission s'est illustrée en 2003 par le dénouement à l'amiable de la crise pour diffamation qui opposait le Syndicat Autonome de la Magistrature au Maire du District de Bamako et à l'Office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM).

Toutefois, force est de reconnaître dans ce syncrétisme religieux ou dialogue des religions qu'il existe un lourd contentieux sur la gestion islamique des survivances de l'animisme au Mali. Du point de vue monothéiste, le différend théologique porte sur la prise en compte ou le rejet catégorique de pratiques cultuelles qui s'adressent le plus souvent à d'autres forces occultes d'intermédiation qu'à Dieu : chefferies spirituelles, port de talismans, pratiques divinatoires, magie, etc. Parce que la participation à la vie sociale est largement ouverte au Mali comme une soupape de sécurité individuelle et collective, la cohabitation devient pacifique entre les confessions à travers le partage des cérémonies civiles (décès, mariage mixte, baptêmes) et des fêtes communautaires.

3.5.2- L'apport des mosquées à la stabilité sociale

Etablies pour proclamer l'unicité de Dieu, les mosquées sont les pivots essentiels de toute organisation islamique et le témoignage de la foi d'un fidèle par son degré de fréquentation de ce lieu sacré : retraite spirituelle, refuge temporaire, centre de gestion des conflits, de formation intellectuelle, d'état civil, de conduite d'œuvres

communautaires etc. Pour des raisons pratiques, les mosquées maliennes, notamment en milieu urbain, reposent de manière informelle sur un comité de gestion interne dont les membres sont élus par les fidèles ou désignés par le promoteur ou ses ayants-droits. En milieu rural, les mosquées sont directement prises en charge par les familles de religieux qui ont contribué à leur réalisation et à leur animation, avec l'accord des chefs coutumiers.

Le comité de gestion joue un appréciable rôle d'administrateur par le relais de communication, de décision et d'exécution de toutes les décisions matérielles et immatérielles intéressant la communauté d'une mosquée. Il assure la permanence institutionnelle entre les fidèles et le pool de l'imamat, constitué au moins de deux personnes nommées, et non rémunérées, pour diriger la prière et de muezzins volontaires. Dans les citées comme Bamako où on dénombre plus d'une centaine de mosquées dans chacune des six communes du District, cet organe religieux de régulation technique peut prendre une importance stratégique de gouvernance démocratique et son contrôle fait parfois l'objet de fortes rivalités politiques.

En effet, l'appui technique, financier et moral du comité de gestion de mosquée (autorité souveraine) est de en plus indispensable à l'exercice de l'imamat qui ne dispose pas dans le cas malien, de ressources techniques et financières propres pour conforter son indépendance de leader d'opinion. L'état parvient à les contrôler tant bien que mal à travers les organisations et associations nationales des imams.

3.5.3- L'islam dans la gestion des conflits locaux

Dans tous les conflits, publics et privés, que connaît la société malienne, les médiateurs de l'islam interviennent directement, à la satisfaction générale des parties. L'efficacité de leur approche de conciliation à l'amiable tient surtout à l'autorité morale de l'islam dans la recherche du juste milieu et à la forte crédibilité des imams. En voici quelques illustrations :

Lors de la dernière rébellion arabe et touareg au nord du Mali en 1990, l'AMUPI, la Coordination des associations islamiques et l'imam de la Mecque ont effectué des missions de médiation et de conciliation qui ont fini par être fructueuses.

La gestion des conflits liés aux mosquées est le domaine de prédilection des associations musulmanes. Dans une large mesure, elles ont permis d'éviter le pire dans de nombreuses situations.

Pour lutter contre la pandémie du SIDA, les associations musulmanes, catholiques et protestantes se retrouvent unies dans une Alliance islamo chrétienne dont la direction sous régionale siège en Mauritanie.

Aussi, avec les nombreux conflits domestiques liés à la gestion de la polygamie dominante au Mali, les imams des mosquées de quartier et de village jouent quotidiennement un rôle de proximité dans la réconciliation entre les membres d'une famille, les voisins et l'assistance aux personnes en difficulté. Officiant les mariages, baptêmes et décès, ils sont les porteurs de la paix sociale qui produit la qualité de vie d'une communauté musulmane respectueuse des autres identités.

CONCLUSION

La diffusion de l'islam en Afrique de l'Ouest date de la période des grands empires. C'est ainsi que toutes les cours impériales – de la cour Soninké du Ghana, aux Askia de Gao en passant par les Malinké du Mali – ont connu et aidé à propager l'islam au sein de leur population, pendant tout ou partie de leur règne.

Ainsi l'islam a largement bénéficié de facteurs principaux en Afrique subsaharienne. D'abord, son introduction dans cette région s'est faite de manière quasi-pacifique par le biais du soufisme, soutenu par les liens commerciaux et culturels ; ce qui, socialement, fait défaut au christianisme, toujours considéré par les autochtones comme la religion du colonisateur. Ensuite, voulant en faire une alternative culturelle au modèle colonial, les marabouts ont essayé de modeler l'islam et son dogme afin de mieux les insérer dans le système de valeurs originel africain.]³³ Un islam malikite, de confréries soufies s'installe et se développe.

Cependant, avec l'action des pèlerins à la Mecque et des diplômés arabisants rentrés des pays du Maghreb et du Machrek, le fondamentalisme wahhabite fait son apparition dans les centres urbains d'abord et se répand rapidement vers les campagnes ensuite. Cette évolution est due à la conversion d'une classe mercantile dynamique s'appuyant sur un réseau dense de medersas et d'écoles coraniques. La tendance actuelle est apparemment au maintien de cette expansion compte tenu de la précarité des conditions socioéconomiques, l'influence des fonds arabes et la diversification des courants fondamentalistes d'où des risques d'une islamisation massive à la base. Il faut ajouter à

³³ http://www.saphirenews.Com/L-Islam-dans-le-retard-de-l-Afrique_a806.html ?

cela une possible greffe de ce fondamentalisme islamique sur la situation d'insécurité résiduelle au nord du Mali.

Pour faire face à ces menaces, l'état doit poursuivre sa posture de respect de la laïcité en séparant l'action politique du religieux qui est par essence très social en Afrique en général et au Mali en particulier. En effet, l'histoire de toutes les rencontres entre populations et cultures montre que le processus de conversion n'a jamais été unilatéral : lorsqu'une population se convertit à une religion, la religion ne sortira jamais indemne du brassage, ni la culture d'ailleurs. Elle en porte – d'ailleurs de manière salubre – les marques indélébiles de tolérance et de solidarité, héritages de nos grands empires.

BIBLIOGRAPHIE

CISSE Seydou, *L'enseignement islamique en Afrique Noire*, Edition l'Harmattan

Institut du droit de la paix et du développement, et l'UNESCO, *Religions et guerre, Actes du colloque*, Courtry ; Editions Universitaires et Editions MAME, août 1992.

MAGASSA Hamidou, *Islam et démocratie en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali*, Bamako ; 2005.

MANTRAN Robert, *Les grandes dates de l'islam*, Paris ; Larousse, 1990.

PIGA Adriana, *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara : Entre soufisme et fondamentalisme*, Paris ; Karthala, 2003.

ROY Olivier, *Echec de l'islam politique*, Paris ; Collection Esprit / Seuil, octobre 1992.

SPITAEELS Guy, *La triple insurrection islamiste*, Paris ; Fayard, Ed. Luc Pire, 2005.

Le Monde diplomatique, juillet 2004.

<http://www.essor.gov.ml>

<http://www.saphirenews.Com>

<http://histoire-afrique.org>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
I - LA GENESE DE L'ISLAM AU MALI	6
1.1- Les débuts de l'islamisation	6
1.2- La période des djihads	7
1.3- Les écoles coraniques et medersas	8
1.4- L'avènement du fondamentalisme	11
II - DEVELOPPEMENT DU FONDAMENTALISME ISLAMIQUE AU MALI	12
2.1- Les écoles juridiques sunnites au Mali	12
2.2- Les facteurs favorisant le développement du fondamentalisme	13
2.2.1- Les facteurs culturels	13
2.2.2- Les facteurs socio-économiques	14
2.2.2.1- Le wahhabisme comme ascenseur social	14
2.2.2.2- Les diplômés arabisants	15
2.3- L'émergence de nouveaux courants fondamentalistes et sectaires	17
III- LES MENACES POTENTIELLES ET LES PERSPECTIVES DE STABILITE	20
3.1- La dérive des écoles coraniques et le problème d'emploi des diplômés arabisants	20
3.2- Les principales revendications politiques des courants islamistes	22
3.3- La multiplication des organisations et associations islamiques	23
3.4- Les connections avec le Moyen Orient	26
3.5- Les perspectives	29
CONCLUSION	32
BIBLIOGRAPHIE	34